

Destinataires

MONSIEUR LE DIRECTEUR - SEVT (accueil@sevt79.fr)

MADAME - SEVT (lydia.girardeaux@sevt79.fr)

MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE SAINT-LEGER-DE-MONTBRUN (mairiesaintlegerdemontbrun79@orange)

- AGENCE REGIONALE DE SANTE (ars-dd79-eaux@ars.sante.fr)

Délégation Départementale
des Deux-Sèvres

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

Prélèvement	00077872	Commune	SAINT-LEGER-DE-MONTBRUN
Unité de gestion	0087 SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET	Prélevé le :	lundi 16 janvier 2023 à 09h23
Installation	UDI 000213 PAYS THOUARSAIS	par :	A MEURAILLON
Point de surveillance	0000000292 CENTRE BOURG	Type visite :	D2
		Type d'eau :	

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701
Type de l'analyse : D2PCN Code SISE de l'analyse : 00077873 Référence laboratoire : 23LH-337-1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,0271 mg/L	2	1	Valeur hors limites
Nickel	60,7 µg/L	20		
Plomb	0,43 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00077872)

Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité et conforme aux références de qualité. Teneur en nickel non conforme. Cette teneur ne vaut que pour le point d'utilisation où elle a été mesurée. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution. Une information auprès de l'abonné doit être réalisée par vos services.

Signé à Niort le 3 février 2023

Pour le Directeur Général, le Responsable de Pôle Bi
Départemental Santé Environnement



Jean-Marc DI GUARDIA